

**COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX  
DU GRAND LYON**

Le rapport du délégataire pour l'année 2007 a été examiné en séance plénière le 12 novembre 2008. A l'issue de cet examen, l'avis formulé par la CCSPL est le suivant :

**Avis sur le rapport annuel 2007 de la société SAUR**  
*Cimetières de Bron-Parilly et de Rillieux-la-Pape*

Dans le cadre de la préparation en 2009 de l'avenant 2 du contrat, la CCSPL souhaite une parfaite étanchéité des comptes cimetières/marbrerie.

Elle note également l'augmentation des charges de sous-traitance (+30%) qu'il conviendra de mieux contrôler dans les années à venir. Par ailleurs, ce poste recouvre un amalgame de charges d'exploitation (gaz, véhicules,...) qui ne correspondent pas à un poste de sous-traitance. Une clarification du contenu de ce poste est donc attendue.

La CCSPL sera en outre vigilante à l'optimisation des taux de remplissage des 2 sites pour anticiper les futurs investissements et extensions (carrés musulmans, ossuaires, colombarium).